



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE VERTE
ET DU DOMAINE,
*en charge des mines
et de la recherche*

P O L Y N E S I E F R A N Ç A I S E

**Avis d'appel public à la concurrence
N°2020-018_MOE-BAF**



D · A · F
Direction
Affaires
Foncières

1. Informations relatives à l'acheteur
 - a. Catégorie : **Polynésie française**
 - b. Nom et coordonnées de l'acheteur : **Direction des affaires foncières, Immeuble Te Fenua – Rue Dumont D'Urville – OROVINI, BP 114 – 98713 PAPEETE, Tél : 40 47 18 92, courriel : fredy.siu@foncier.gov.pf**
 - c. Autorité compétente pour mener les opérations de passation et de signature du marché : **Ministre de l'économie verte et du Domaine, en charge des mines et de la Recherche.**
2. Objets et caractéristiques principales
 - a. Objet : **Maîtrise d'œuvre dans le cadre d'une opération de rénovation du parc de climatiseurs de la Direction des affaires foncières**
 - b. Catégorie de prestations à laquelle se rattache le service : **Marché de service**
 - c. Lieu d'exécution des prestations ou de livraison de la commande : **Papeete – TAHITI**
 - d. Durée du marché : **stipulé dans les documents du marché**
3. Prestation divisée en lots

Non
4. Type de procédure

Procédure adaptée
5. Critères d'attribution

Les critères d'attribution et les conditions de leur mise en œuvre sont définis dans le règlement de consultation
6. Date limite de remise des candidatures et des offres

Le 14 septembre 2020 à 11h
7. Renseignements complémentaires
 - a. Adresse auprès de laquelle le dossier de consultation des entreprises (DCE) peut être consulté, retiré ou téléchargé : **Immeuble Te Fenua – Rue Dumont d'Urville – Orovini, BP 114 – 98713 PAPEETE, tél : 40 47 18 92, courriel : fredy.siu@foncier.gov.pf**
 - b. Contenu du dossier de réponse : **défini dans le règlement de consultation**
 - c. Adresse et modalités pour la remise des plis : **les candidatures et les offres seront remises sous pli cacheté dans deux chemises distinctes contenant les documents listés dans le règlement de consultation.**

Date de publication du présent avis : 13/08/2020